Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 04/04/2023 ID : 085-218501799-20230313-DELIB25B2023-DE

Mairie de POIROUX 85440 116 rue du Payré Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13-03-2023 N°25-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

<u>Présents</u>: Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés: Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire: Annie RENOUF

25-2023 ACQUISITION D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION C 1888, CHEMIN DU LAC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le projet de liaison douce, piétonne et cyclable, par le pont de la Madeleine, permettant de rejoindre le chemin du lac de Finfarine à la Folie de Finfarine en toute sécurité, sans passer par la rue centrale du bourg ou la circulation est importante.

Il explique que pour créer cette liaison, il est nécessaire d'acquérir la parcelle cadastrée C 1888 d'une superficie de 406 m². Il rapporte avoir rencontré les propriétaires de cette parcelle et que ceux souhaiteraient la vendre au prix de 300 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir la parcelle cadastrée section C n° 1888 au prix de 300 €.
- indique que les frais notariés seront à la charge de la commune
- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus, Pour copie conforme au registre en mairie



Fait à Poiroux, le 13/03/2023 Le Maire, Edouard de La BASSETIERE

